

---

# ***Nouvelles du vent dans la Somme***

Lettre d'information sur la construction du parc éolien du Miroir  
**Numéro 3 – Mai 2010**

---

## **ÉDITORIAL**

*Le parc éolien du Miroir se concrétise ! Les éoliennes sont arrivées en pièces détachées, depuis la Côte d'Or (pour les tours), l'Espagne (pour les nacelles) et le Danemark (pour les pales) jusque dans la Somme, par camion et par bateau. Puis, dans un ballet spectaculaire, ces géantes ont été assemblées sur le site.*

*Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, et de Vestas. La mise en service du parc éolien est imminente et dans quelques jours les Domartois et les Léolégariens seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement.*

*Le parc éolien du Miroir a déjà produit ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.*

*Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Domart-en-Ponthieu et Saint-Léger-les-Domart et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration du parc éolien du Miroir.*

**Jean-Michel GERMA**  
Président

---



*Vue partielle et aérienne du parc éolien du Miroir*

## Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien du Miroir a été délivré par le préfet de la Somme en mars 2007.

Ce parc est composé de huit éoliennes Vestas V90, d'une puissance unitaire de deux mégawatts, réparties sur les communes de Domart-en-Ponthieu (cinq éoliennes) et de Saint-Léger-les-Domart (trois éoliennes). Sa production annuelle de près de 35 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 15 200 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 23 400 tonnes de gaz carbonique.

Les éoliennes du Miroir composent le troisième parc éolien de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ dans la Somme après celui des Longs Champs à Fienvillers, en service depuis octobre 2007, et celui du Petit Terroir à Méneslies, en service depuis juillet 2008.

Par ailleurs, une extension du parc du Miroir, composée de trois éoliennes pour une puissance supplémentaire de six mégawatts, est en cours d'instruction de permis de construire.

## La fin du chantier

### Les derniers travaux effectués

Après la fouille des tranchées électriques, la pose des câbles de raccordement des éoliennes entre elles et l'installation du poste de livraison, la phase la plus spectaculaire du chantier a été lancée : l'arrivée et le montage des éoliennes.

La livraison des éoliennes a eu lieu entre le 1<sup>er</sup> février et le 20 mars. Les fortes rafales de vent ont compliqué le montage des éoliennes et il aura fallu cinq semaines pour assembler les huit aérogénérateurs. Le montage s'est finalement achevé le 24 mars grâce à l'organisation sans faille de nos équipes.



*Chantier du Miroir : montage du mât d'une éolienne*

Parallèlement à cette installation, les tranchées électriques ont été remblayées, les éoliennes raccordées entre elles et au poste de livraison, et la phase de test électrique des machines a pu commencer.

La connexion du poste de livraison au réseau électrique national a été effectuée le 10 mars dernier.

Enfin, l'entreprise Schneider Electric Telecontrol a mis en service le 15 avril le système de télégestion. Ce système permettra aux équipes de La Compagnie du Vent et de Vestas de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement des éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.



*Chantier du Miroir : montage de la nacelle d'une éolienne*

S'ensuivra alors la dernière étape : la remise en état du site. Elle démarrera le 10 mai et concrétisera la fin du chantier du parc éolien du Miroir.

### La remise en état du site

La remise en état du site est un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Eolienne en signant sa charte déontologique.

La Compagnie du Vent remplace notamment de la terre végétale sur toutes les aires de grues ayant servi au montage des éoliennes, sur les pistes d'accès entre les éoliennes ainsi que sur les tranchées creusées pour les câblages électriques.

Aussi, des pistes d'accès aux éoliennes, de quatre mètres de large, vont être créées permettant la maintenance et l'exploitation du parc.



*Engins remettant en état un parc de La Compagnie du Vent*

La remise en état du site comprend également son aménagement avec notamment la création d'un parking afin que les visiteurs garent leur véhicule et accèdent ensuite aux éoliennes à pieds. En effet, le terrain qui accueille les éoliennes du Miroir continue d'être exploité, notamment pour un usage agricole.

La Compagnie du Vent a également prévu l'implantation de haies végétales conformément au permis de construire.

## L'exploitation

Dès la mise en service du parc éolien, une équipe de maintenance du fabricant Vestas, basée dans le nouveau centre d'exploitation à proximité d'Amiens, aura la charge de surveiller le fonctionnement des éoliennes pendant les deux premières années, sous le contrôle de La Compagnie du Vent.

Depuis le 10 avril, le parc éolien du Miroir produit ses premiers kilowattheures.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

### Avis favorable suite à enquête publique pour deux projets d'extension de parc éolien en Picardie

L'enquête publique pour le projet d'extension du parc éolien du Miroir à Domart-en-Ponthieu (Somme) a conduit le commissaire enquêteur à donner, mi-mars, un avis favorable dans son rapport remis au préfet de la Somme.

Cet avis sera pris en compte lors de la réflexion du préfet sur la délivrance du permis de construire.

Le projet d'extension du parc éolien du Miroir compte trois éoliennes et apportera une puissance supplémentaire de six mégawatts au parc déjà construit. Sa production totale annuelle de près de 13 600 000 kilowattheures chaque année permettra d'alimenter environ 6 000 personnes en électricité propre et renouvelable et d'éviter l'émission de plus de 9 000 tonnes de gaz carbonique chaque année. Cette extension pourrait voir le jour fin 2011 si elle obtient les autorisations administratives nécessaires.



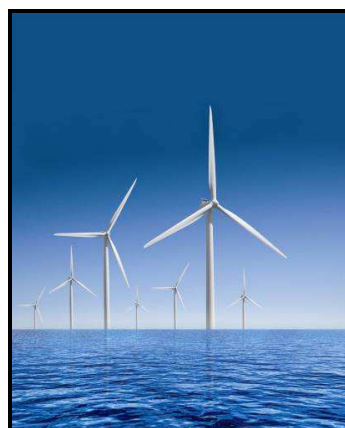
*Simulation de l'extension du parc éolien du Miroir  
(3 éoliennes au fond à droite) © Abies*

Un autre projet d'extension de parc éolien de La Compagnie du Vent a reçu un avis favorable, en novembre dernier, suite à son enquête publique. Le projet d'extension du parc éolien du Petit Terroir, à Béthencourt-sur-Mer et à Méneslies (Somme), compte quatre éoliennes et apportera une puissance supplémentaire de 9,2 mégawatts au parc déjà construit. Sa production totale annuelle de près de 20 000 000 kilowattheures permettra d'alimenter environ 8 700 personnes en électricité propre et renouvelable et d'éviter l'émission de plus de 13 400 tonnes de gaz carbonique chaque année. Si les délais d'instruction sont respectés, cette extension pourrait entrer en service fin 2011.

### Débat public autour du projet de parc éolien en mer des Deux Côtes (Somme et Seine-Maritime)

Le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, au large de la Somme et de la Seine-Maritime fera l'objet d'un débat public du 28 avril au 10 septembre 2010, avec une suspension du 13 au 30 août. Le projet privilégié par La Compagnie du Vent (qui sera présenté avec deux variantes), situé à 14 kilomètres de la côte, est composé de 140 éoliennes pour une puissance totale de 700 mégawatts et un investissement de 1,8 milliards d'euros. Il produirait chaque année

l'équivalent de la consommation électrique de près de 900 000 personnes, soit environ la moitié de la population picarde. La France n'a pas de parc éolien en mer opérationnel, et la tenue du débat public sera une opportunité d'impliquer les Picards et les Hauts-Normands dans la définition de ce projet. Pour plus d'informations et pour participer au débat en ligne, rendez-vous sur [www.debatpublic-eolien-en-mer.org](http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org).



*Simulation 3D d'un parc éolien en mer*

### Portes ouvertes

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable<sup>1</sup>, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, a ouvert, les 2, 6 et 7 avril derniers, les portes de trois de ses parcs éoliens : Brem-sur-Mer (Vendée), Lanrivoaré (Finistère) et les Campagnes (Boubers-sur-Canche dans le Nord-Pas-de-Calais).

Petits et grands étaient invités à rencontrer plusieurs membres de l'équipe de La Compagnie du Vent, qui ont répondu aux questions les plus pointues et présenté les installations. La Compagnie du Vent a profité de l'occasion pour organiser une collecte de vêtements au profit d'Emmaüs, partenaire solidarité de GDF SUEZ. Les riverains ont été invités à déposer sur le site les vêtements ou autres textiles qu'ils souhaitaient donner.



*Journée porte ouverte sur un parc de La Compagnie du Vent*

A la pause déjeuner, les visiteurs ont pu partager un moment de convivialité autour d'un pique-nique offert par La Compagnie du Vent.

Enfin, certains chanceux ont eu le privilège de grimper jusqu'à la nacelle d'une éolienne. Ces événements ont été une belle occasion d'en savoir plus sur l'énergie éolienne et d'admirer le panorama à des hauteurs de 55 à 70 mètres au-dessus du sol !

<sup>1</sup> <http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/sdd/>

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71  
E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)  
[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d'information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France  
Energie Eolienne

[www.planete-eolienne.fr](http://www.planete-eolienne.fr) - La fédération des énergies du vent : Planète  
éolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de  
l'Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L'association nationale des collectivités, des  
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et  
des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables